

SCRIPTA

Numéro Scripta : 2847

Auteur(s) : Robert de Torigni, Le Mont-Saint-Michel, Le Mont Saint-Michel (abbé)

Genre d'acte : notice

Authenticité : non suspect

Datation : 1156

Action juridique : autre

Langue du texte : latin

Analyse

L'abbé Robert a mis en plaid Thomas de Laizeaux sur la terre que Néel et Gervais avaient donnée à l'abbaye. L'abbé a ainsi renoncé à la terre à Thomas et celui-ci a donné le cens de cette terre de 5 sous d'Anjou à l'abbaye.

Tableau de la tradition

Éditions principales

a. Delisle Léopold, *Chronique de Robert de Torigni, abbé du Mont-Saint-Michel : suivie de divers opuscules historiques de cet auteur et de plusieurs religieux de la même abbaye*, le tout publié d'après les manuscrits originaux, Rouen, Le Brument, 1872-1873, 2 vol., t. 2, « Lettres, chartes et pièces diverses de l'administration de Robert de Torigni », n° I-21, p. 245.

Dissertation critique

Datation est donnée d'après l'acte n° 14 de l'édition de Delisle (vol. 2, p. 242-243).

Texte établi d'après a

Eodem anno, Robertus abbas de Monte misit in placitum Thomam de Lesellis de terra quam Nigellius et Gervasius dederant Sancto Michaeli. Tandem ad hoc res ducta est quod abbas dimisit ei terram illam, et Thomas dedit ecclesie Sancti Michaelis censum illius terre, scilicet V solidos andegavensium. Testes : Ruallend Calcebof, Raginaldus Grandis, Robertus Taphorel, Johannes filius Bigot.